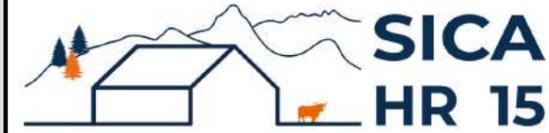


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC D'ESCLAUZELS**

**Esclauzels
15250 - JUSSAC**

Localisation
du/des projet(s): **Esclauzels
15250 - JUSSAC**

Description du projet de construction

- 1- L'aménagement d'une étable traditionnelle en stabulation pour V.A. logées en logettes (dos à dos) avec aire d'exercice raclée centrale.
- 2- Un appentis bois avec couverture photovoltaïque accolé à l'étable traditionnelle existante à usage de logement de bovins allaitants + stockage de fourrage d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 1644 m².
- 3- Une fosse à lisier couverte par charpente bois d'un volume total de 598 m³ et d'une profondeur de 3,50 m.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-12

PC1a,b,c	PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE	1:2000	PC5a	PLAN DE FACADES PROJET	1:250
PC2	PLAN DE MASSE	1:500	PC5b	PLAN DE TOITURES	1:250
PC3-4	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE	1:500	PC6-7-8	DOCUMENT GRAPHIQUE	



Architecte:

Philippe HERNANDEZ

SICA Habitat Rural - Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

Aurillac, le 11/10/2023.

Dessiné par:

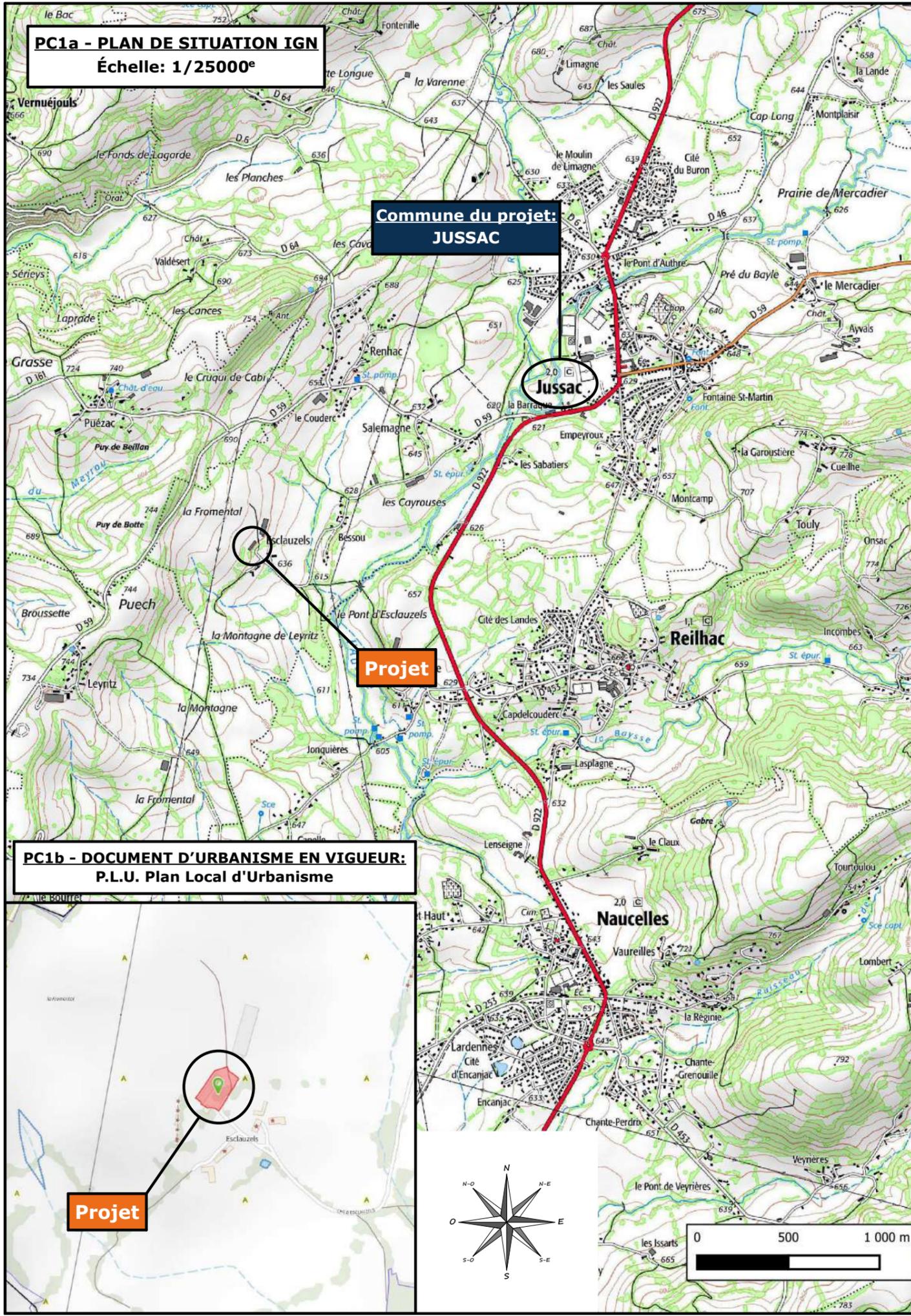
Nicolas MONTIMART

N° Client: 0374 N° Document: PC01 N° de page: 1/7

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	11/10/2023	N.M.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



PC1a - PLAN DE SITUATION IGN
Échelle: 1/25000^e

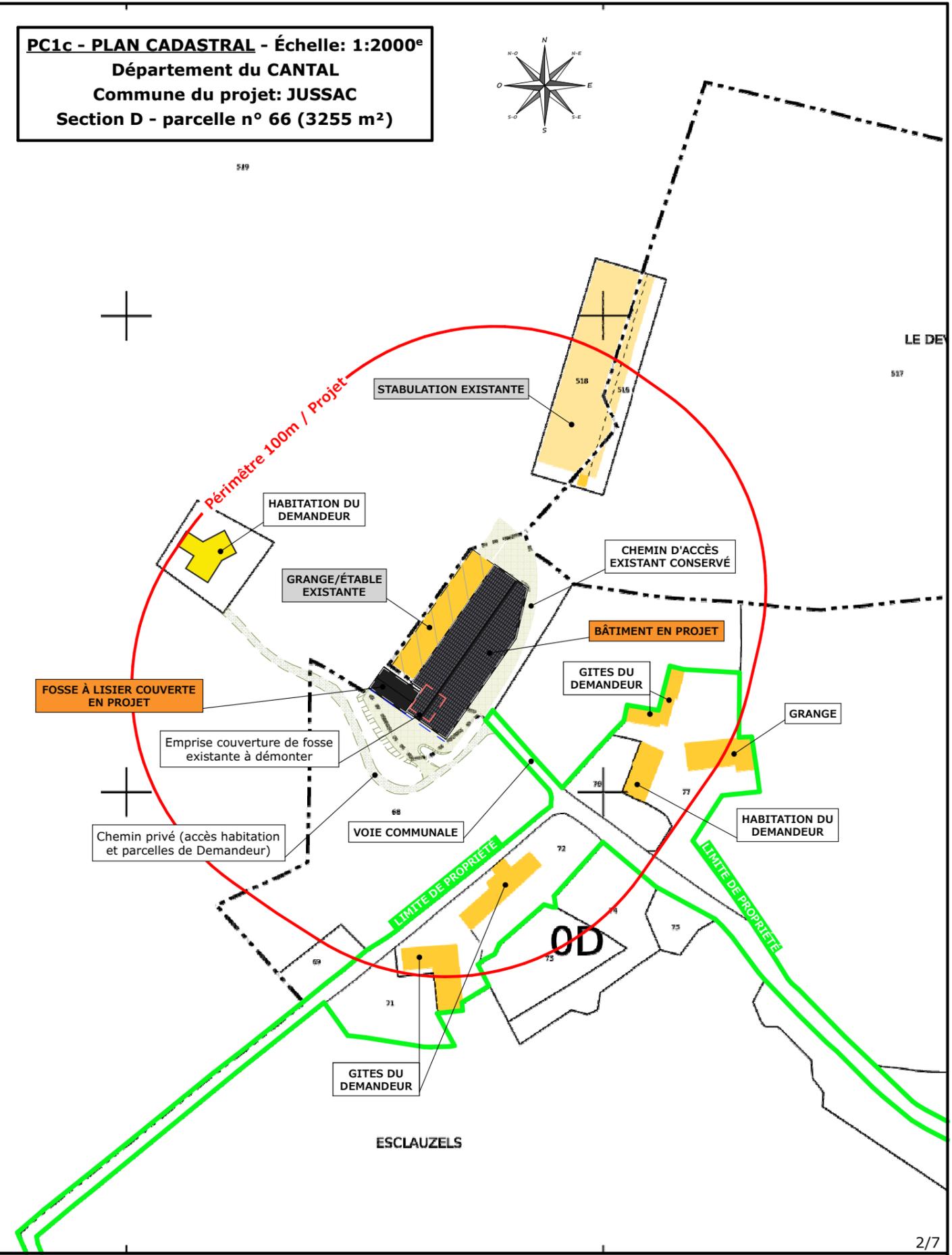
**Commune du projet:
JUSSAC**

Projet

**PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
P.L.U. Plan Local d'Urbanisme**

Projet

PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1:2000^e
Département du CANTAL
Commune du projet: JUSSAC
Section D - parcelle n° 66 (3255 m²)



Projet: Réaménagement d'une étable stabulation pour V.A. logettes raclées. Construction d'un appentis bois avec couverture photovoltaïque accolé à l'étable pour logement de bovins + stockage de fourrage, et d'une fosse à lisier couverte.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC D'ESCLAUZELS - Esclauzels 15250 JUSSAC

PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE

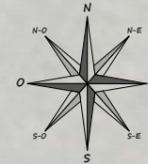
PC1a,b,c Éch: -
Aurillac, le 11/10/2023

Dessiné par: **Nicolas MONTMART**

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Architecte: **Philippe HERNANDEZ**

Alt. : 651 m

±0,00 Niveau Terrain Naturel
±0,00 Niveau Terrain Aménagé



HABITATION DU DEMANDEUR

T.N.1

T.N.2

Périmètre 50m / Projet

GRANGE/ÉTABLE EXISTANTE
(Réaménagée avec des logettes)

CHEMIN D'ACCÈS EXISTANT CONSERVÉ

Poteau et ligne ERDF à modifier par les services compétents

GITES DU DEMANDEUR

GRANGE

FOSSE À LISIER COUVERTE EN PROJET
(Prof: 3,50m - Volume: 598m³)

BÂTIMENT EN PROJET

VOIE COMMUNALE

HABITATION DU DEMANDEUR

Commune du projet: JUSSAC
Section D - parcelle n° 66 (3255 m²)

S.E.A.S. Bâtiments existants : ≈ 660 m²
S.P. Bâtiments existants : ≈ 1180 m²

Surface d'emprise au sol créée: 1826 m²
S.E.A.S. (Bâtiment: 1644 m², Fosse: 182 m²)
Surface plancher créée: 0 m²

Raccordements ERDF + AEP depuis les bâtiments existants

Emprise couverture de fosse existante à démonter

Chemin privé (accès habitation et parcelles de Demandeur)

E.P. vers milieu naturel

ACCÈS À CRÉER

Projet: Réaménagement d'une étable stabulation pour V.A. logettes racées. Construction d'un appentis bois avec couverture photovoltaïque accolé à l'étable pour logement de bovins + stockage de fourrage, et d'une fosse à lisier couverte.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC D'ESCLAUZELS - Esclauzels 15250 JUSSAC

PLAN DE MASSE

PC2 Éch: 1:500^e
Aurillac, le 11/10/2023

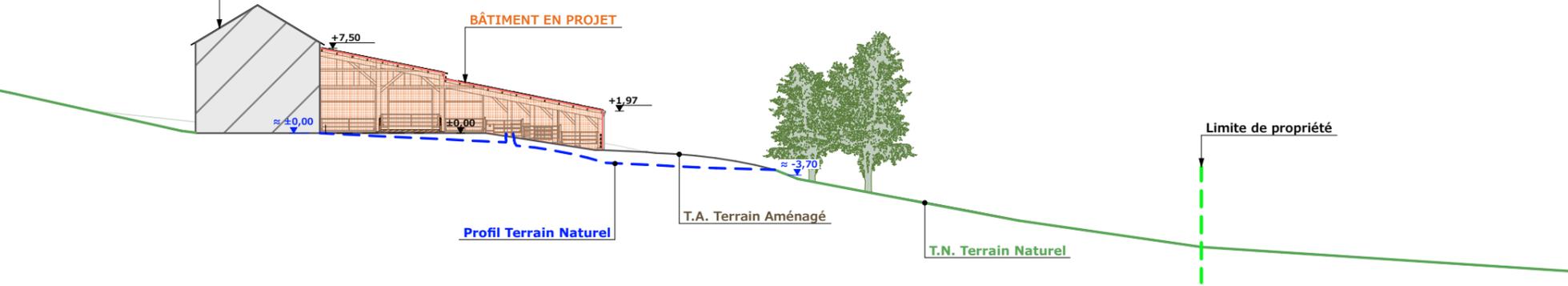
Dessiné par:
Nicolas MONTMART



PC3 - PLANS EN COUPE
Échelle: 1/500^e

Profil Grange/Étable existante

COUPE TN1- 1:500



Profil Grange/Étable existante (en arrière plan)

Profil Stabulation existante



COUPE TN2- 1:500

PC4 - Notice descriptive

Aspect : projet et localisation

Le projet mené par le GAEC D'ESCLAUZELS consiste à construire :

- 1- L'aménagement d'une étable traditionnelle en stabulation pour V.A. logées en logettes (dos à dos) avec aire d'exercice raclée centrale.
- 2- Un appentis bois avec couverture photovoltaïque accolé à l'étable traditionnelle existante à usage de logement de bovins allaitants + stockage de fourrage d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 1644 m².
- 3- Une fosse à lisier couverte par charpente bois d'un volume total de 598 m³ et d'une profondeur de 3,50 m.

Le corps de ferme est situé au lieu-dit cadastré "Esclauzels" sur la commune de JUSSAC (15250).
Les constructions envisagées seront implantées sur la parcelle N° 66 de la section D.

Le projet entre dans le cadre de l'installation d'un JA avec augmentation de cheptel et a pour objet de simplifier le travail et améliorer le logement des animaux. Ainsi, le logement à l'attache sera proscrit sur la structure, la totalité des animaux seront logés en stabulation libre, la moitié du cheptel mère en aire paillée intégrale, l'autre moitié en logettes dos à dos avec raclage lisier.

La parcelle est propriété du GAEC, la nouvelle infrastructure sera bien centrée sur le site, facilement accessible depuis les voies de circulation et tenue à l'écart des habitations voisines en conformité avec la réglementation des ICPE.
Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 100 m du projet.

Le projet a pour objet de moderniser la structure d'exploitation et d'améliorer les conditions de travail et de logement des animaux. La construction de cette étable permettra d'arrêter l'hivernage de 35 bovins.

Aspect : environnement

Dans l'étable aménagée, les vaches allaitantes seront conduites en logettes avec aire d'exercice raclée (lisier). Ce lisier issu du raclage quotidien sera envoyé par gravité vers la fosse couverte projetée en bout d'étable. Une couverture en charpente bois sera posée sur maçonnerie de la fosse.
Concernant les animaux logés en aire paillée, le fumier compact provenant des parcs paillés sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

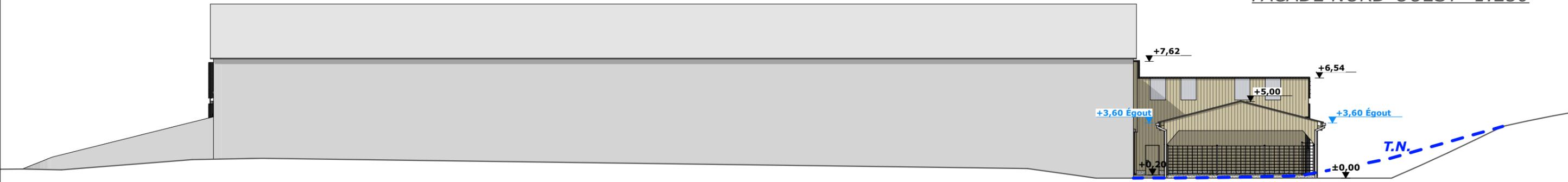
Hormis pour l'excavation de la fosse, la réalisation des aménagements prévus ne nécessitera pas d'important travail de terrassement.
La structure des projets sera en bois, tout comme les bardages et les portes.
Des éléments de polycarbonate y seront insérés afin d'apporter la lumière nécessaire à l'ambiance du bâtiment et d'animer les façades.
Les parties maçonnées apparentes seront enduites ton ciment brut.
La couverture se fera en tôle fibrociment de teinte graphite RAL 7022 avec modules photovoltaïques.

Les E.P. seront collectées et dirigées vers le milieu naturel. Le raccordement aux réseaux EDF et AEP se fera depuis le bâti existant. L'accès et les abords seront empierrés et stabilisés.

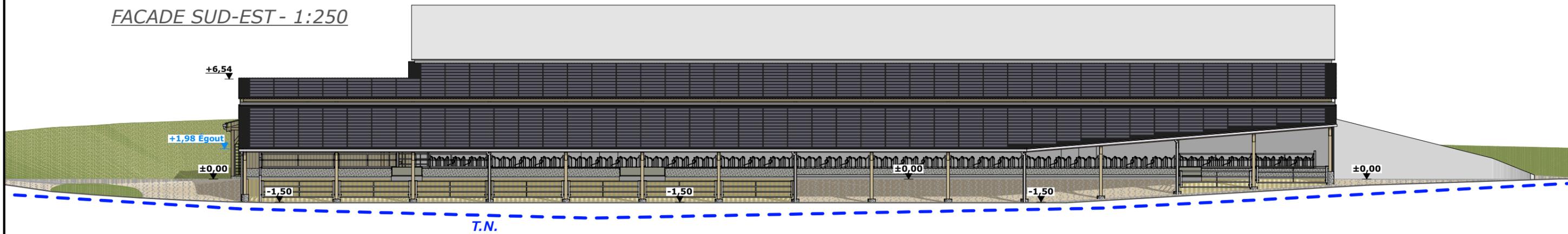
Le choix des matériaux, la volumétrie proposée et l'attention portée à l'aménagement des abords témoignent du souci des associés de réaliser un ensemble fonctionnel, qui s'intègre bien dans son environnement paysager.

N° Client: 0374	Projet: Réaménagement d'une étable stabulation pour V.A. logettes raclées. Construction d'un appentis bois avec couverture photovoltaïque accolé à l'étable pour logement de bovins + stockage de fourrage, et d'une fosse à lisier couverte.		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 <p>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte: Philippe HERNANDEZ</p>
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: GAEC D'ESCLAUZELS - Esclauzels 15250 JUSSAC			
COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE			PC3-4	Éch: -
Aurillac, le 11/10/2023				

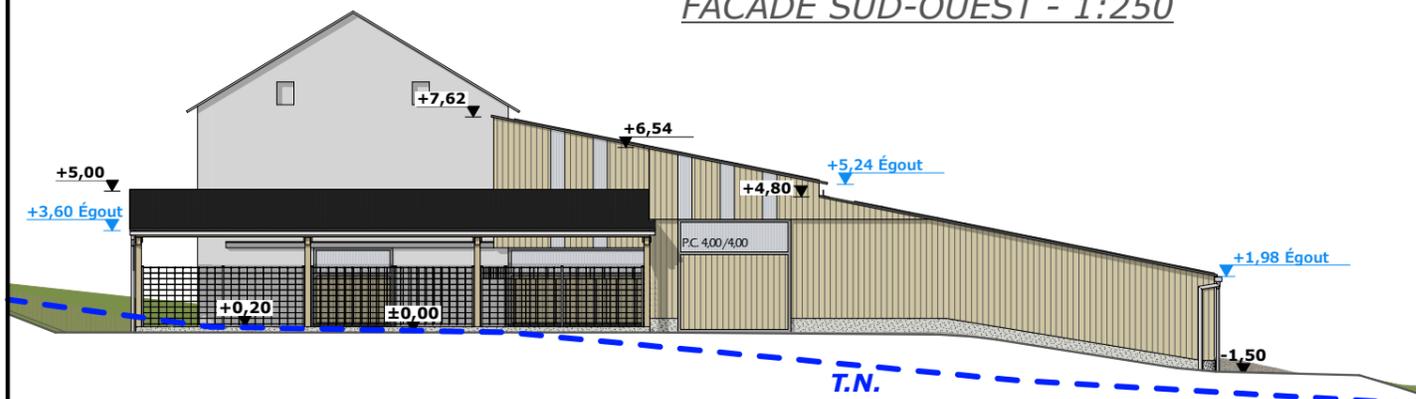
FACADE NORD-OUEST - 1:250



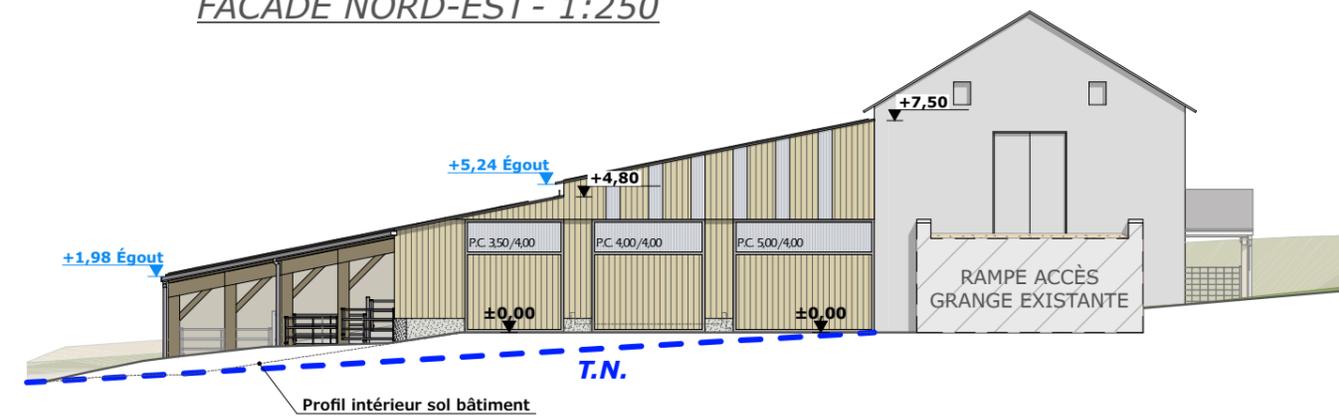
FACADE SUD-EST - 1:250



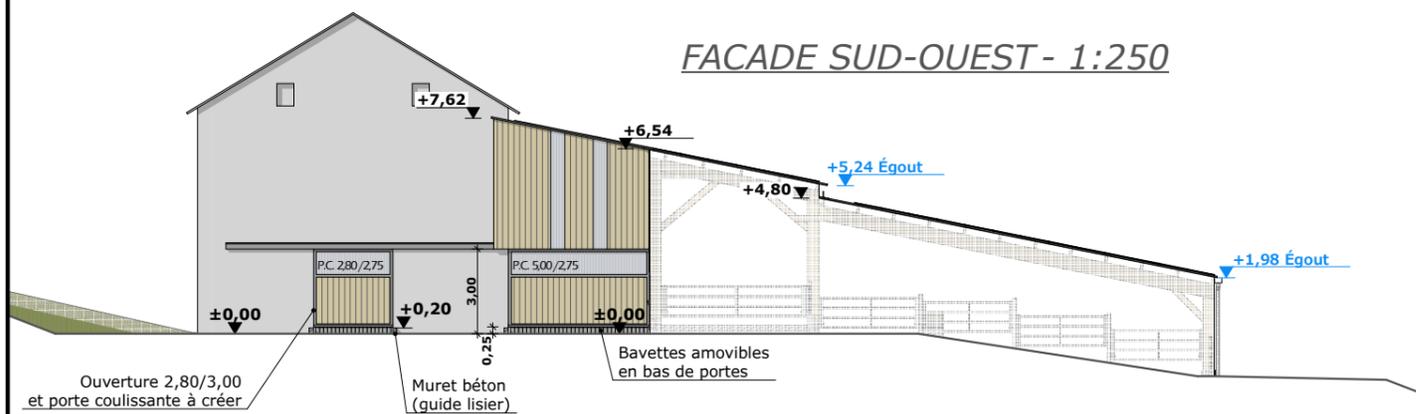
FACADE SUD-OUEST - 1:250



FACADE NORD-EST - 1:250



FACADE SUD-OUEST - 1:250



- Maçonnerie : Murs béton
- Charpente : Bois
- Couverture : Tôle fibrociment teinte "graphite" + panneaux photovoltaïques
- Bardage : Bardage bois bouveté + polycarbonate translucide
- Portes : Ossature métallique + habillage tôle acier teinte "lauze" RAL 7006

5/7

Projet: Réaménagement d'une étable stabulation pour V.A. logettes raclées. Construction d'un appentis bois avec couverture photovoltaïque accolé à l'étable pour logement de bovins + stockage de fourrage, et d'une fosse à lisier couverte.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC D'ESCLAUZELS - Esclauzels 15250 JUSSAC

PLAN DE FACADES PROJET

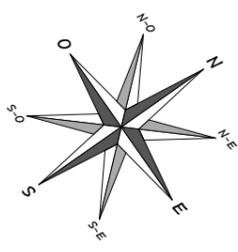
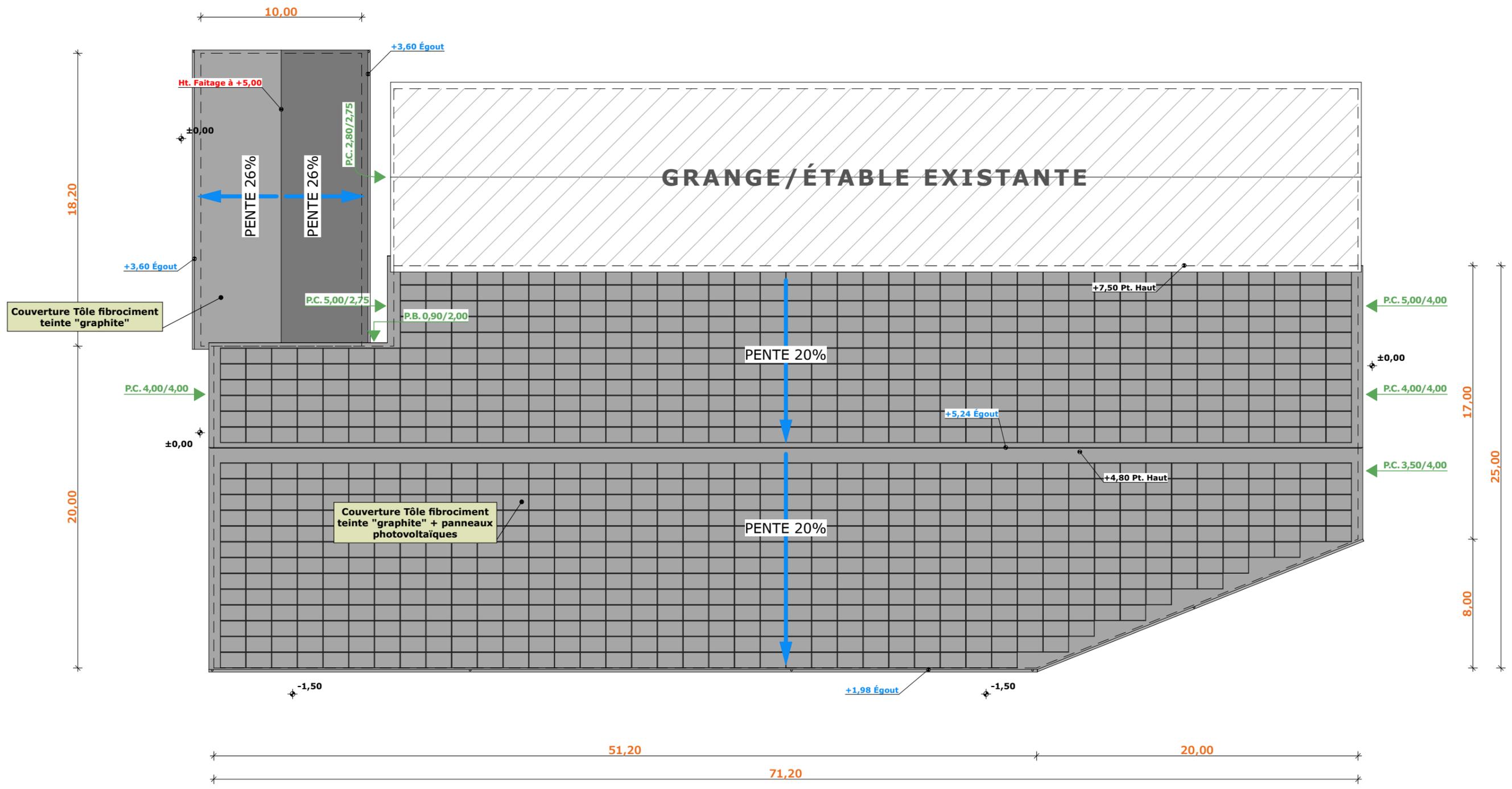
PC5a Éch: 1:250^e

Aurillac, le 11/10/2023

Dessiné par: Nicolas MONTMART

Architecte: Philippe HERNANDEZ

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre



±0,00 Niveau Terrain Naturel
 ±0,00 Niveau Terrain Aménagé

N° Client: 0374

Projet: Réaménagement d'une étable stabulation pour V.A. logettes racées. Construction d'un appentis bois avec couverture photovoltaïque accolé à l'étable pour logement de bovins + stockage de fourrage, et d'une fosse à lisier couverte.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC D'ESCLAUZELS - Esclauzels 15250 JUSSAC

PLAN DE TOITURES

PC5b Éch: 1:250^e
 Aurillac, le 11/10/2023

Dessiné par: Nicolas MONTMART

SICA HR 15
 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
 Architecte: Philippe HERNANDEZ

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



Projet: Réaménagement d'une étable stabulation pour V.A. logettes raclées. Construction d'un appentis bois avec couverture photovoltaïque accolé à l'étable pour logement de bovins + stockage de fourrage, et d'une fosse à lisier couverte.

N° Client: 0374	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	Maitre d'ouvrage: GAEC D'ESCLAUZELS - Esclauzels 15250 JUSSAC			
	PC6-7-8	Éch: -		
DOCUMENT GRAPHIQUE			Architecte: Philippe HERNANDEZ	
Aurillac, le 11/10/2023				

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC D'ESCLAUZELS**

**Esclauzels
15250 - JUSSAC**

Localisation
du/des projet(s): **Esclauzels
15250 - JUSSAC**

Description du projet de construction

- 1- L'aménagement d'une étable traditionnelle en stabulation pour V.A. logées en logettes (dos à dos) avec aire d'exercice raclée centrale.
- 2- Un appentis bois avec couverture photovoltaïque accolé à l'étable traditionnelle existante à usage de logement de bovins allaitants + stockage de fourrage d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 1644 m².
- 3- Une fosse à lisier couverte par charpente bois d'un volume total de 598 m³ et d'une profondeur de 3,50 m.

Constitution du dossier

DET1	VUE AU SOL PROJET	1:250
DET2	COUPES DE PRINCIPE A & B	1:100
DET3	PERSPECTIVES 3D	



Conseiller Bâtiment:
Vincent CHARBONNEL
Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



Aurillac, le 11/10/2023.

Dessiné par:
Nicolas MONTIMART

N° Client: 0374	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4
--------------------	------------------------	--------------------

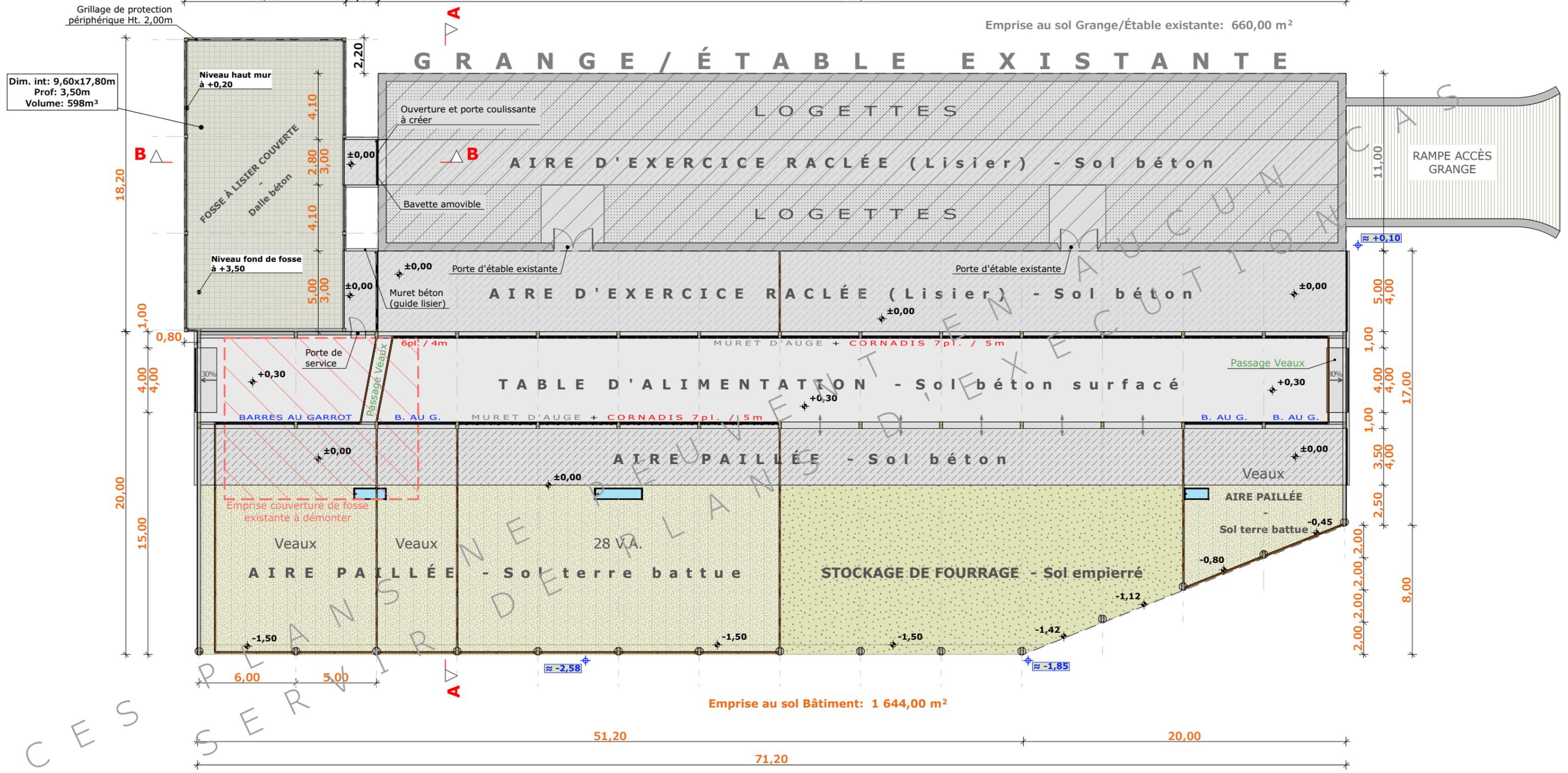
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	11/10/2023	N.M.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

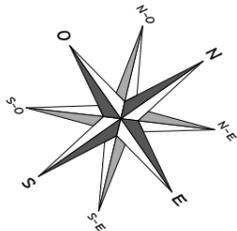
Emprise au sol Fosse à lisier couverte: 182,00 m²

Emprise au sol Grange/Étable existante: 660,00 m²



Dim. int: 9,60x17,80m
Prof: 3,50m
Volume: 598m³

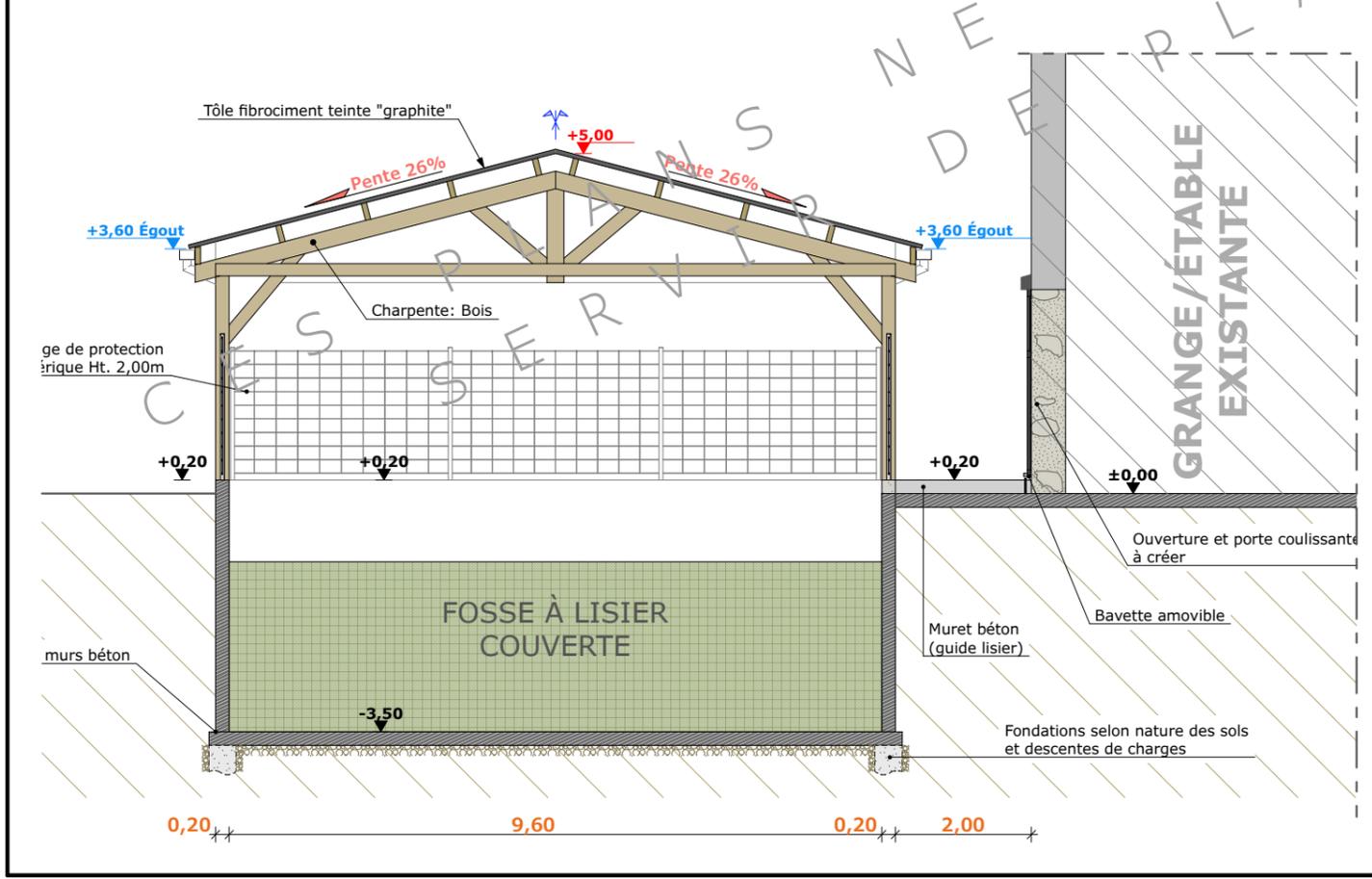
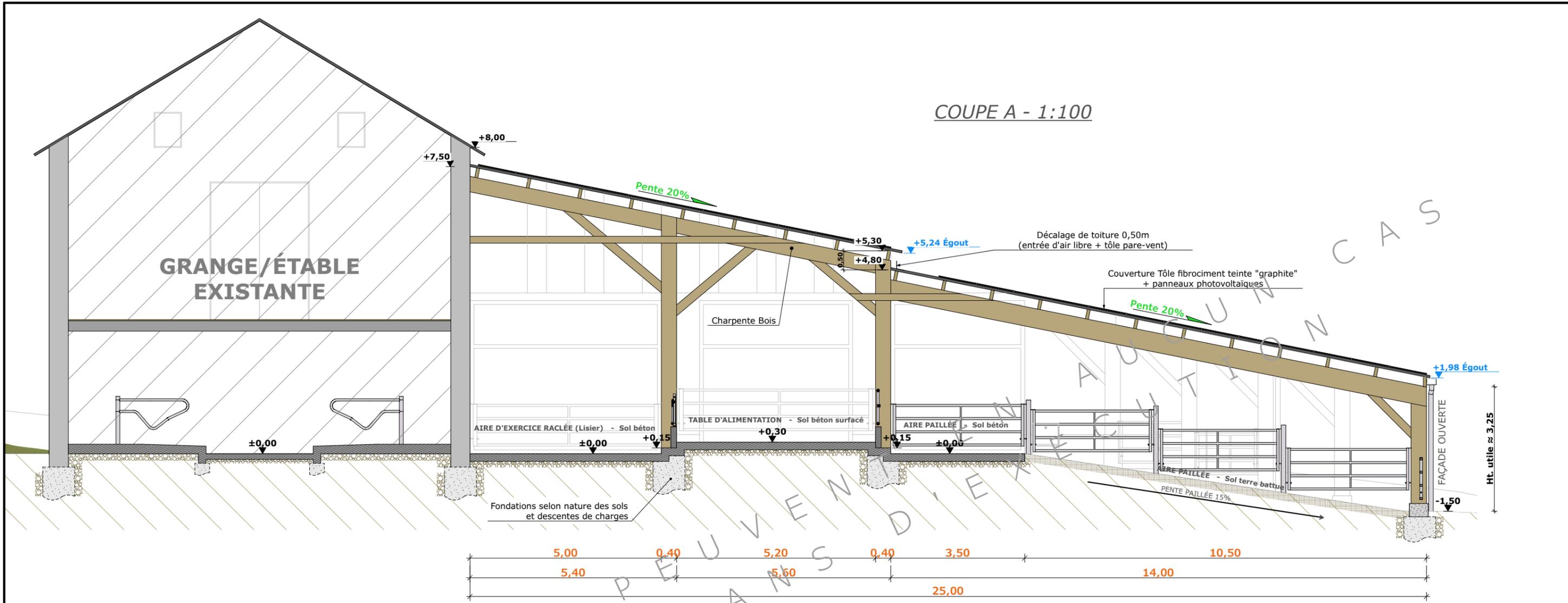
Emprise au sol Bâtiment: 1 644,00 m²



±0,00 Niveau Terrain Naturel
±0,00 Niveau Terrain Aménagé

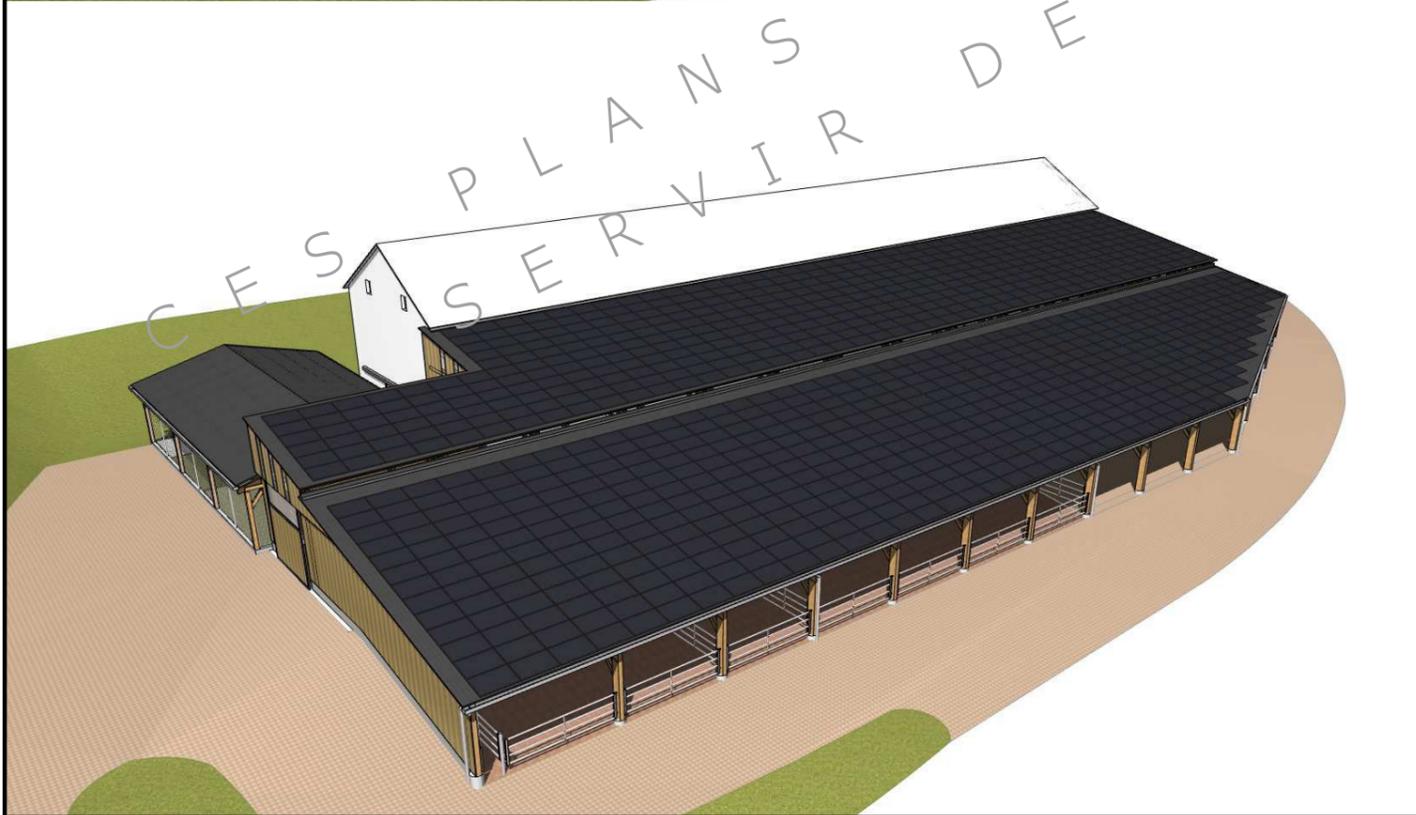
N° Client: 0374	Projet: Réaménagement d'une étable stabulation pour V.A. logettes raclées. Construction d'un appentis bois avec couverture photovoltaïque accolé à l'étable pour logement de bovins + stockage de fourrage, et d'une fosse à lisier couverte.		Dessiné par: Nicolas MONTIMART	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL	
	Maitre d'ouvrage: GAEC D'ESCLAUZELS - Esclauzels 15250 JUSSAC		DET1 Éch: 1:250 ^e	
VUE AU SOL PROJET		Aurillac, le 11/10/2023		





N° Client: 0374	Projet: Réaménagement d'une étable stabulation pour V.A. logettes raclées. Construction d'un appentis bois avec couverture photovoltaïque accolé à l'étable pour logement de bovins + stockage de fourrage, et d'une fosse à lisier couverte.		Dessiné par:	
	Maitre d'ouvrage: GAEC D'ESCLAUZELS - Esclauzels 15250 JUSSAC		Nicolas MONTIMART	
	COUPES DE PRINCIPE A & B		Conseiller Bâtiment:	
Aurillac, le 11/10/2023		DET2	Éch: 1:100 ^e	Vincent CHARBONNEL





N° Client: 0374	Projet: Réaménagement d'une étable stabulation pour V.A. logettes raclées. Construction d'un appentis bois avec couverture photovoltaïque accolé à l'étable pour logement de bovins + stockage de fourrage, et d'une fosse à lisier couverte.		Dessiné par:	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Nicolas MONTIMART	
	Maitre d'ouvrage: GAEC D'ESCLAUZELS - Esclauzels 15250 JUSSAC		Conseiller Bâtiment:	
	PERSPECTIVES 3D		DET3	Éch: °
		Aurillac, le 11/10/2023		

